

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de la rencontre est proposée par monsieur Germain Larose et appuyée par monsieur Claude Lapointe. Le président, monsieur Alain Gervais, souhaite la bienvenue aux producteurs présents et ouvre la rencontre à 10 h 00.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur Germain Larose, appuyé par monsieur Claude Lapointe, d'adopter l'avis de convocation tel que présenté.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Il est proposé par monsieur Germain Larose, appuyé par monsieur Claude Lapointe, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant le point *Divers ouvert* :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et ordre du jour
3. Lecture et adoption de la procédure des assemblées délibérantes
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 février 2024
5. Assemblée générale annuelle
  - 5.1. Présentation et adoption du rapport d'activités 2024
  - 5.2. Présentation et adoption des états financiers 2024
  - 5.3. Nomination d'un auditeur comptable pour le mandat d'avis au lecteur
  - 5.4. Mot du président

### *Ajournement pour l'AGA du Plan conjoint*

### *Réouverture de l'assemblée générale annuelle*

6. Élections
  - 6.1. Des délégués et substituts à l'AGA des PGQ (partie syndicale)
  - 6.2. Des administrateurs
    - 6.2.1 Élections des postes « Relève »
7. Allocution de M. Julien Pagé, 1<sup>er</sup> vice-président, Fédération de l'UPA de la Montérégie
8. Allocution de M. Christian Overbeek, Président, Producteurs de grains du Québec (PGQ)
9. Conférence : Ventilation, séchage et entreposage des grains par Nicolas St-Pierre, agronome et enseignant au Collège d'Alma
10. Résolutions et échanges
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES**

La secrétaire procède à la lecture de la procédure des assemblées délibérantes. Il est proposé par monsieur Jean-Marc Ménard, appuyé par monsieur Nicolas Robert, d'adopter ladite procédure telle que lue.

### **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 12 FÉVRIER 2024**

Comme le procès-verbal était disponible pour lecture sur le site Internet des Producteurs de grains du Québec, la secrétaire n'en fait pas la lecture. Sur proposition de monsieur Germain Larose, appuyée par monsieur Olivier Lanoie, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 12 février 2024 est adopté.

## **5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

### **5.1. Présentation et adoption du rapport d'activités 2024**

La secrétaire fait la présentation du rapport d'activités 2024. Sur proposition de monsieur Billy Beaudry, appuyé par monsieur Germain Chabot, le rapport d'activités 2024 est adopté tel que présenté.

La secrétaire fait également le retour sur les résolutions qui ont été adoptées à l'AGA 2024.

### **5.2. Présentation et adoption des états financiers 2024**

Le trésorier fait la présentation des états financiers 2024. Sur proposition de monsieur Claude Lapointe, appuyée par monsieur Marc-André Chagnon, les états financiers sont adoptés tels que présentés, de façon unanime.

### **5.3. Nomination d'un auditeur comptable pour le mandat d'avis au lecteur**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Ménard, appuyé par monsieur Nicolas Robert, de mandater un comptable du SCF Conseils Montérégie Inc. pour la préparation des états financiers et l'émission de l'avis au lecteur pour le prochain exercice financier. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **5.4. Mot du président**

Le président débute en remerciant les membres qui ont bravé la tempête pour l'occasion. Il revient également sur l'année 2024, il explique que des embuches de la vie l'ont obligé à céder la présidence à son vice-président pour quelques mois. Il tient donc à remercier son équipe, d'abord Monsieur Benoit Laferrière qui a comblé le poste de président, puis les administrateurs et la conseillère syndicale qui ont soutenu le président par intérim.

Le président aborde ensuite la mouvance politique actuelle et l'importance de se remettre en question en tant que filière. Il souligne l'importance de se demander ce qu'on peut changer et améliorer pour s'assurer de rester concurrentiel, efficace et productif. Il mentionne qu'en plus de se remettre en question, il est important de collaborer avec les chercheurs qui s'intéressent à la filière. Il est facile de dire qu'il n'y

en a pas assez dans le secteur des grains, mais les producteurs de grains ont le devoir de répondre présents lorsqu'on les invite à participer aux différentes études.

#### ***Ajournement pour l'AGA du Plan conjoint***

La rencontre est ajournée pour la tenue de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint, sur proposition de monsieur Germain Larose, appuyée par Marc-André Chagnon. Il est 10 h 30.

#### ***Réouverture de l'assemblée générale annuelle***

La réunion est rouverte sur proposition de monsieur Alain Hébert appuyée par monsieur Bernard Fontaine.

### **6. ÉLECTIONS**

#### **6.1. Des délégués et substituts à l'AGA des PGQ (partie syndicale)**

Les membres présents de chaque MRC se nomment un responsable qui aura pour tâche de s'assurer du bon déroulement des élections et de compiler les résultats. Les membres procèdent ensuite à la nomination des délégués et substituts à l'AGA des PGQ pour leur territoire respectif. Chaque responsable procède à la lecture du nom des délégués, substituts et administrateurs de leur MRC. Sur motion dûment proposée par monsieur Germain Larose, appuyée par monsieur Olivier Lanoie, il est résolu à l'unanimité d'accepter ces nominations.

#### **6.2. Élections des administrateurs**

Pour les MRC qui ont un poste en élection, les membres présents de la MRC procèdent à l'élection de l'administrateur à partir de ceux qui ont été nommés délégués de l'AGA des PGQ.

Sur motion dûment proposée par monsieur Daniel Lanoie, appuyée par monsieur Bernard Fontaine, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations des administrateurs.

**MRC D'ACTON**

Délégués :	Substitut :	Administrateur élu :
1. Jean-Marc Ménard 2. Claude Lapointe 3. Erick Ménard	1. Pierre Deslandes 2. Robert Lapalme	➤ Érick Ménard

**MRC VALLÉE-DU-RICHELIEU**

Délégués :	Substituts :	Administrateur élu :
1. Marc-André Chagnon 2. Alain Gervais 3. Charles Boulérice 4. Martin Lavallée 5. Luc Choquette	1. Sylvie Vandersmissen 2. Swen Collet	➤ Marc-André Chagnon

**SYNDICAT DE L'UPA DES MASKOUTAINS NORD-EST**

Délégués :	Substitut :	Administrateur élu :
1. Olivier Lanoie 2. Billy Beaudry 3. Rémi Taillon 4. Lise Tremblay 5. Gisèle Dubé 6. Nicolas Robert 7. Gaétan Phaneuf	1. Réal Picard	➤ Billy Beaudry

**SYNDICAT DE L'UPA DE LA VALLÉE MASKOUTAINE**

Délégués :	Substituts :	Administrateur élu :
1. Nathalie Leblanc 2. Bernard Fontaine 3. Alain Jacquart 4. Germain Chabot 5. Antoine Duhamel 6. Danny Messier 7. Julien Tanguay 8. Normand St-Pierre	1. Claude Lemonde 2. René Racat	➤ Antoine Duhamel

**MRC LONGUEUIL / MARGUERITE-D'YOUVILLE**

Délégués :	Substitut :	Administrateur élu :
1. François Jodoin 2. Christian Chaput 3. Germain Larose	1. Alain Hébert	➤ Aucun administrateur en élection

## MRC PIERRE-DE SAUREL

Délégués :	Substitut :	Administrateur élu :
1. Benoît Laferrière 2. Claudine Cournoyer 3. Ghislain Beauchemin 4. Sylvain Joyal	1. Louis Boulay	➤ Benoît Laferrière

### **6.2.1. Élections des postes « Relève »**

Sur motion dûment proposée par monsieur Olivier Lanoie, appuyée par monsieur Christian Overbeek il est résolu de nommer monsieur William Overbeek au poste « Relève » sur le CA.

### **7. ALLOCUTION DE M. JULIEN PAGÉ, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT, FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE**

M. Julien Pagé présente les principaux enjeux de la Fédération.

### **8. ALLOCUTION DE M. CHRISTIAN OVERBEEK, PRÉSIDENT, PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC**

M. Christian Overbeek présente les différents travaux sur lesquels les Producteurs de grains du Québec ont travaillé et les avancées.

### **9. CONFÉRENCE : VENTILATION, SÉCHAGE ET ENTREPOSAGE DES GRAINS PAR NICOLAS ST-PIERRE, AGRONOME ET ENSEIGNANT AU COLLÈGE D'ALMA**

M. St-Pierre fait une conférence sur la ventilation, le séchage et l'entreposage des grains. Monsieur Saint-Pierre présente en vidéoconférence, comme la météo ne lui permettait pas de faire la route entre Alma et Saint-Hyacinthe.

## **10. RÉSOLUTIONS ET ÉCHANGES**

### **OBJET : AGRISOLUTIONS CLIMAT**

- CONSIDÉRANT** L'importance du programme d'Agrisolutions Climat pour soutenir les producteurs de grains dans l'adoption de pratiques agricoles durables;
- CONSIDÉRANT** Les bénéfices environnementaux liés à ces programmes;
- CONSIDÉRANT** La nécessité d'assurer la continuité et l'accessibilité de ces initiatives pour les producteurs agricoles;
- CONSIDÉRANT** Que l'inscription en 2022 et en 2023, gérée par les Producteurs de grains du Québec, était simple, rapide et efficace;
- CONSIDÉRANT** Que l'inscription en 2024 était complexe et que les documents à remplir étaient laborieux et plus difficiles, au niveau technique, à compléter que par les années précédentes;
- CONSIDÉRANT** Que le programme en 2024 a été annoncé en présentant plusieurs dates pour les différents volets, mais que le budget était épuisé avant la fin;
- CONSIDÉRANT** Que les premières demandes sont faites de façon approximative et devraient être réajustées par la suite;
- CONSIDÉRANT** Que les conseillers des producteurs ne peuvent plus faire l'entièreté de la demande pour leur client, mais doivent maintenant remplir les documents et s'assurer que le producteur accepte la compléction des documents de façon électronique;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

#### **Aux Producteurs de grains du Québec :**

- De faire les pressions nécessaires pour que les programmes d'Agrisolutions Climat soient reconduits lors du prochain budget;
- Faire les pressions nécessaires sur l'équipe d'Agrisolutions climat pour que celle-ci simplifie et rationalise le nombre de documents à remplir (entre autres en prenant exemple sur la façon de faire lors des deux premières années).

#### **À l'Équipe d'Agrisolutions Climat de l'UPA :**

- De simplifier et rationaliser le nombre de documents à remplir pour avoir accès au programme.

**OBJET : USINE DE BIOMÉTHANISATION DONT LES INTRANTS SONT EXCLUSIVEMENT AGRICOLES**

- CONSIDÉRANT** Que la biométhanisation agricole constitue une solution innovante et durable pour la gestion des résidus agricoles tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable;
- CONSIDÉRANT** Que plusieurs producteurs agricoles manifestent un intérêt croissant pour le développement de projets de biométhanisation, mais se heurtent à des défis techniques, financiers et administratifs qui freinent leur mise en œuvre;
- CONSIDÉRANT** Que l'Union des producteurs agricoles joue un rôle clé dans l'accompagnement des agriculteurs et la promotion de pratiques favorisant la diversification des revenus agricoles;
- CONSIDÉRANT** Que l'UPA formule des recommandations à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en lien avec le développement de projets en zone agricole;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

**À la Fédération de l'UPA de la Montérégie :**

De soutenir les producteurs agricoles ayant des projets de biométhanisation agricole qui recevront des intrants exclusivement agricoles.

**Aux Producteurs de grains du Québec :**

De suivre le dossier.

**OBJET : Omnibus règlementaire**

- CONSIDÉRANT** Que l'omnibus règlementaire modifiant le Règlement sur les pesticides impose de nouvelles obligations aux producteurs agricoles, notamment en ce qui concerne l'évaluation du risque des champs en culture;
- CONSIDÉRANT** Que l'application dès août 2025 de ces nouvelles exigences représente un défi logistique et économique pour les producteurs, nécessitant une période d'adaptation adéquate;
- CONSIDÉRANT** Qu'un délai de trois ans, permettant d'évaluer le risque sur un tiers des champs par année, assurerait une transition plus efficace et mieux adaptée aux réalités agricoles;
- CONSIDÉRANT** Que ces nouvelles exigences pourraient entraîner des pertes

financières pour les producteurs agricoles en raison des ajustements nécessaires à leurs pratiques culturelles;

**CONSIDÉRANT** Que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a un rôle à jouer dans le soutien aux producteurs affectés par ces nouvelles règles;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

**Aux Producteurs de grains du Québec :**

- De faire les pressions nécessaires pour que le gouvernement du Québec accorde un délai de trois ans pour la mise en œuvre des nouvelles exigences du Règlement sur les pesticides, permettant d'évaluer le risque sur un tiers des champs par année;
- De faire les pressions nécessaires pour que le MAPAQ mette en place des mesures de compensation pour couvrir les pertes subies par les producteurs agricoles en raison de l'application de ces nouvelles règles.

**OBJET : TOXINES DANS LE MAÏS**

**CONSIDÉRANT** Que la présence de toxines dans le maïs représente un enjeu majeur pour la qualité des récoltes, la santé animale et humaine, ainsi que la compétitivité des producteurs agricoles;

**CONSIDÉRANT** Que la recherche actuelle sur les toxines dans le maïs doit être accélérée afin de mieux comprendre, prévenir et gérer ce problème;

**CONSIDÉRANT** Que l'application de pesticides par drone constitue une technologie innovante offrant des avantages en matière de précision, d'efficacité et de réduction des impacts environnementaux;

**CONSIDÉRANT** Que la réglementation actuelle ralentit l'adoption de cette technologie, limitant ainsi son utilisation par les producteurs agricoles;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

**Aux Producteurs de grains du Québec :**

- Faire les pressions nécessaires pour accélérer la recherche sur les toxines dans le maïs;
- Faire les pressions nécessaires pour que l'application de pesticides par drone soit légalisée plus rapidement.

## **OBJET : VALEUR ASSURÉE À LA FADQ POUR LES HARICOTS SECS**

- CONSIDÉRANT** Que la Financière agricole du Québec (FADQ) joue un rôle clé dans l'assurabilité des cultures agricoles au Québec;
- CONSIDÉRANT** Que les différents types de haricots présentent des caractéristiques agronomiques et économiques distinctes qui influencent leurs risques et leur rentabilité;
- CONSIDÉRANT** La sensibilité aux changements climatiques de ces cultures alternatives;
- CONSIDÉRANT** Que l'actuelle classification des haricots dans les programmes d'assurance agricole ne reflète pas adéquatement ces différences, ce qui peut entraîner des écarts dans la couverture offerte aux producteurs;
- CONSIDÉRANT** Qu'une distinction entre les types de haricots permettrait une meilleure représentativité des réalités de production et une protection plus juste pour les producteurs concernés;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

### **Aux Producteurs de grains du Québec :**

- De faire les pressions nécessaires à la FADQ pour distinguer chaque type de haricots et offrir une assurabilité représentative et adaptée à chaque type de haricots.
- De faire les pressions nécessaires pour que le prix unitaire utilisé pour le calcul de la valeur assurable reflète plus adéquatement le prix du marché selon la variété (ex : haricot azuki assuré à 977 \$/tonne quand le prix du marché se situe à 1 600 \$/tonne).

### **11. DIVERS**

Aucun point particulier n'est soulevé. Le président invite les délégués présents à joindre le cocktail après l'assemblée.

### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Marc-André Chagnon, appuyé par monsieur Benoit Hébert et unanimement résolu, de lever la présente assemblée à 16 h 30.

---

Alain Gervais  
Président

---

Mylène Durand  
Secrétaire